Le 10 novembre 2020

Objet : Zone rouge – état de situation

À tous les membres du personnel,

Le gouvernement du Québec a décidé hier en fin de journée de faire passer la région de l'Estrie en zone rouge. Ce changement amènera avec lui de nouvelles consignes à respecter concernant les activités se tenant sur le campus, lesquelles consignes prendront effet à compter de ce vendredi.

Bien que notre campus reste sécuritaire et que le nombre de cas de COVID-19 demeure relativement bas grâce aux efforts que nous avons toutes et tous consentis, par cette annonce, le gouvernement nous demande de réduire l'achalandage et la circulation dans les établissements d'enseignement. Cela implique donc la mise en place d'un certain nombre de nouvelles mesures.

Des rencontres se tiendront demain et jeudi avec les coordonnateurs et coordonnatrices de département, avec l'association étudiante et avec les syndicats pour échanger sur certaines modalités d'application des nouvelles consignes.

Des informations plus précises vous seront transmises au plus tard jeudi concernant notamment le télétravail et les cours et activités pédagogiques autres que celles mentionnées ci-après.

Ainsi, à partir du vendredi 13 novembre,

Ce qui sera maintenu :

- Les laboratoires d'enseignement (à l'enseignement régulier et à la formation continue);
- Les stages (à l'enseignement régulier et à la formation continue), dans la mesure où les organisations hôtes sont en mesure de les maintenir;
- La Clinique de physiothérapie;
- Certaines installations du Centre de l'activité physique pour la pratique des activités libres permises par la santé publique;
- Le Centre des médias uniquement pour l'utilisation du comptoir de prêts et pour l'utilisation des espaces de travail individuels;
- Une offre de base pour les services alimentaires et de librairie de la Coopérative.

Ce qui sera fermé ou devra être annulé :

- Les activités parascolaires;
- Les activités sportives d'équipe;
- La salle d'entraînement du Centre de l'activité physique (sauf pour des activités pédagogiques spécifiques);
- Les vestiaires du Centre de l'activité physique;
- La salle Alfred-Des Rochers (sauf pour des activités pédagogiques).

Avec ce passage en zone rouge, nous devons redoubler de vigilance afin d'appliquer les mesures sociosanitaires en vigueur comme le lavage fréquent des mains, le respect de la distanciation

physique et le port du couvre-visage ou du masque de procédure lorsque requis. Ces mesures nous permettront de limiter la propagation du virus et de maintenir un environnement sécuritaire pour l'ensemble de notre communauté. Vous trouverez plus d'informations à cet égard dans la section coronavirus de notre site Web.

Cette nouvelle situation affectera tant notre vie personnelle que professionnelle. Les efforts que nous ferons dans les prochains jours sont déterminants pour renverser la situation et faire en sorte que nous puissions retrouver une vie un peu plus normale le plus rapidement possible.

Nous devons encore une fois, et plus que jamais, nous serrer les coudes et faire preuve d'ouverture et de bienveillance pour traverser cette période difficile. Mais, comme nous l'avons démontré à maintes reprises depuis le début de cette pandémie, nous serons capables, ensemble, de relever ce nouveau défi.

En attendant de communiquer à nouveau avec vous d'ici jeudi pour vous donner d'autres consignes plus précises, nous vous transmettons nos meilleures salutations.

Les membres de la direction du Cégep :

Marie-France Bélanger,
Éric Gagné,
Diane Cloutier,
Manon Desaulniers,
Marie-Claude Dupoy,
Danielle Ferland,
Martin Lambert et
Michel Savoie